

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue
le 18 octobre 2016 à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	PRÉSIDENTE du conseil d'établissement, parent
Jenny Gingras,	VICE-PRÉSIDENTE, parent
Chantal Simoneau,	Parent
Audrey Cyr,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Sylvain Brasseur,	Enseignant
Annie Besson,	Enseignante
Nicole Hébert,	Enseignante
Cynthia Laplante,	Enseignante
Andrée Vigneault,	Services complémentaires
Mylène Gagnon,	Secrétaire
Marie-Ève Houle,	Représentante de la communauté
Daniel Larivée,	Représentant de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Gaétan Brault, Directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Daniel Ouellette, Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h50

Monsieur Gaétan Brault accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

19CÉ16-17-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Gaétan Brault présente l'ordre du jour et demande qu'un point soit ajouté : soit le point numéro 17, Fonds à destination spéciale PEI.

Il est proposé par Mme Josée Beaudry et appuyé par M. Sylvain Brasseur et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec la modification telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-002 3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur d'école, M. Gaétan Brault, informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Madame Josée Beaudry se propose elle-même pour le poste de présidente. Elle est appuyée par Mme Jenny Gingras.

Madame Jenny Gingras se propose elle-même pour le poste de vice-présidente. Elle est appuyée par Mme Annie Besson.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-003 4. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Monsieur Sylvain Brasseur propose Mme Mylène Gagnon à titre de secrétaire.

La proposition est appuyée par Mme Audrey Cyr.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-004 5. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Josée Beaudry informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

Elle propose les personnes suivantes pour agir comme représentants de la communauté, à savoir :

- Madame Marie-Ève Houle, de la Maison des jeunes La Barak ;
- Monsieur Daniel Larivée, membre du Club optimiste de Granby.

Il est proposé par Mme Jenny Gingras et appuyé par Mme Chantal Simoneau :

QUE Mme Marie-Ève Houle et M. Daniel Larivée soient nommés comme représentants de la communauté au conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-005 6. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2016

Il est proposé par Mme Cynthia Laplante et appuyé par Mme Annie Besson :

QUE le procès-verbal du 14 juin 2016 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public à cette séance.

19CÉ16-17-006 8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Monsieur Gaétan Brault présente les règles de régie interne. Il n'y a aucune question des membres.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par Mme Nicole Hébert :

QUE les règles de régie interne soient adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-007 9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Madame Josée Beaudry explique le budget de fonctionnement du CE aux membres. Monsieur Gaétan Brault développe sur la façon dont le budget doit être dépensé. Ce budget, géré par le conseil d'établissement et appliqué par M. Gaétan Brault, est principalement utilisé aux fins de formations, déplacements, gardiennage, pause-café, etc. Madame Josée Beaudry informe que durant l'année scolaire, le conseil peut allouer le montant de 200 \$ selon les besoins divers. Mme Nicole Hébert demande ce qu'on fait si l'argent n'est pas dépensé. M. Gaétan Brault explique que le budget n'est pas reconduit.

Il est proposé par M. Sylvain Brasseur et appuyé par M. Sylvain Messier :

QUE le budget du fonctionnement du CE soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-008 10. CALENDRIER DES RENCONTRES

M. Brault dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

- Il est entendu que les rencontres auront lieu les mardis à 18h45.

Les dates préalablement choisies, soit les lundis, seront donc changées pour les mardis. Cette nouvelle journée est acceptée à l'unanimité.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par Mme Cynthia Laplante :

QUE le projet du calendrier des séances du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-009 11. ENTENTE DES LOCAUX

Mme Josée Beaudry explique le fonctionnement pour la location des locaux à l'école l'Envolée. Elle propose de déléguer à M. Gaétan Brault le mandat pour gérer les locations.

- Monsieur Gaétan Brault mentionne nos deux plus importants locataires : deux groupes de chanteurs de la région ;
- M. Gaétan Brault demande au CE le mandat pour gérer tous les autres contrats et s'engage à faire un compte rendu à la fin de l'année.

Monsieur Gaétan Brault mentionne aux membres que l'argent ramassé lors des locations va dans l'entretien du bâtiment. Madame Josée Beaudry demande si les prix fixés sont ceux que la CS a déjà établis. Ce à quoi M. Gaétan Brault répond positivement. M. Sylvain Messier veut savoir si un bilan est fait pour les locations. M. Gaétan Brault répond que ces sommes sont déposées dans un poste budgétaire pour les locations, mais que ces sommes ne sont pas détaillées.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par M. Sylvain Brasseur:

QUE Monsieur Gaétan Brault soit mandaté pour cette tâche.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. INSCRIPTION DES MEMBRES ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Monsieur Gaétan Brault explique et remet à chaque membre du conseil d'établissement le formulaire de dénonciation d'intérêts à être signé et remis à la fin de la séance. Les membres remplissent aussi la feuille des inscriptions des membres.

19CÉ16-17-010 13. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Madame Josée Beaudry informe les membres du conseil d'établissement des critères de sélection d'une direction d'école. Monsieur Gaétan Brault mentionne que le second critère avait été modifié au CE de l'année passée.

Il est proposé par Mme Jenny Gingras et appuyé par Mme Chantal Simoneau :

QUE les critères de sélection d'une direction d'école soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-011 14. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Monsieur Gaétan Brault dépose un projet de calendrier des activités au conseil d'établissement.

Il mentionne que certains ajouts ont été faits, ceux-ci étant mis en note au bas de la page du mois d'octobre.

Il parle du projet de cours de « boxe et kick boxing » de M. Allen Gi-Kwong, projet qui sera utile pour contrer les problèmes d'intimidation. Seize élèves participeront à ces cours. Mme Josée Beaudry demande s'il y a des frais. M. Gaétan lui dit que les frais s'élèvent à 150 \$.

Monsieur Gaétan Brault explique la suite du calendrier et Mme Josée Beaudry demande si ces activités sont déjà chargées aux parents ou si un budget est disponible pour cela. M. Gaétan Brault répond que pour la majorité des groupes, un budget est prévu à cet effet puisque les montants ont déjà été chargés aux parents dans les frais scolaires. Mme Jenny Gingras pose la question sur le midi-bibliothèque pour garçons, projet qui avait été mentionné lors des CE en 2015-2016. M. Gaétan Brault explique que ce projet est en voie de réalisation. Quelques changements mineurs sont apportés au calendrier des activités.

Madame Josée Beaudry demande si les activités de septembre et d'octobre avaient été approuvées lors du dernier CE en juin. M. Gaétan Brault répond que non. M. Sylvain Messier s'informe pour savoir si le CE a le pouvoir de ne pas approuver des activités jugées dangereuses, réponse qui bien sûr est positive.

Il est proposé par M. Sylvain Brasseur et appuyé par Mme Cynthia Laplante :

QUE le calendrier des activités soit adopté avec les modifications mentionnées ci-haut.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19CÉ16-17-012 15. CONVENTION DE GESTION

Monsieur Gaétan Brault explique que la convention de gestion est un plan de réussite pour l'école. Un point sera à changer dans la « Vision et caractéristique de l'école » soit la nouvelle appellation du CSSS qui est : CIUSSS de l'Estrie-CHUS. M. Daniel Larivée quitte le CE à 20h20.

Monsieur Gaétan Brault passe en revue les objectifs de la convention et explique brièvement les résultats. Il parle du projet-pilote le Portail, site de communication entre l'école et les parents, qui débutera sous peu et dont l'Envolée sera une des écoles pilote. À l'objectif 3, les données de la situation initiale seront modifiées pour l'année prochaine. M. Sylvain Messier demande ce que l'école préconise lorsque les résultats sont déjà satisfaisants, ce à quoi M. Gaétan Brault répond que le but demeure l'amélioration continue. Il explique que ce document est fait en collaboration avec le personnel enseignant. Les cibles de la convention demeurent généralement les mêmes, mais les résultats vont en augmentant.

Il est proposé par Mme Nicole Hébert et appuyé par Mme Jenny Gingras:

QUE la convention de gestion soit approuvée avec la modification dans le point « Vision et caractéristique de l'école ».

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. PORTES OUVERTES

Monsieur Gaétan Brault mentionne qu'il a eu de très bons commentaires pour la journée portes ouvertes du PEI. Mme Josée Beaudry mentionne que l'idée d'utiliser les gymnases pour les jeunes est gagnante, ainsi que la présentation d'anciens étudiants du programme. Environ 140 demandes ont été distribuées pour l'examen d'admission.

19CÉ16-17-013 17. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE - PEI

Monsieur Gaétan Brault explique qu'il y a un transfert de fonds à effectuer, car il y a des surplus d'argent de l'année 2015-2016. L'école aimerait reporter ce montant au budget de l'année 2016-2017. Le transfert de fonds du PEI sert à aider financièrement les familles qui ne peuvent déboursier en totalité les frais requis pour s'inscrire au programme PEI des écoles l'Envolée et JHL.

Madame Josée Beaudry s'enquiert du montant et s'informe pour savoir si les jeunes feront encore cette année des activités de financement pour ce fond, réponse qui est positive. Mme Annie Besson demande si un envoi est fait aux parents à ce sujet, M. Gaétan répond que non, c'est M. Martin Nadeau qui gère le dossier des parents éligibles.

Monsieur Gaétan Brault demande de reconduire ce fond afin d'y avoir accès si nécessaire. À la demande de Mme Marie-Ève Houle, un suivi de ce point sera fait dans un prochain CE. Madame Josée Beaudry questionne le besoin de continuer les levées de fonds quand nous avons des surplus. Monsieur Sylvain Brasseur quitte à 20h45.

Il est proposé par Mme Cynthia Laplante et appuyé par Mme Audrey Cyr **D'ADOPTER** le transfert du solde de la réserve de fonds à destination spéciale PEI de l'année 2015-2016 et de le reporter pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Daniel Ouellette étant absent, Mme Josée Beaudry résume la rencontre du comité de parents à laquelle elle a assisté (comme déléguée d'une autre école) ; présentation par la coordinatrice du projet « Sautons en cœur » de la Fondation des maladies du cœur, présentation du plan stratégique de la CS, invitation à une conférence offerte par la Caisse populaire Desjardins (Moi Inc.), ainsi que les élections du président, des commissaires et des autres membres du comité exécutif.

19. CORRESPONDANCE

Madame Josée Beaudry mentionne que la correspondance reçue concerne surtout les écoles primaires. Le site de la Fédération des Comités de Parents du Québec (www.fcpq.qc.ca) est mis à la disposition du public pour expliquer le fonctionnement des CE. La Caisse populaire Desjardins offre un programme pour les finances pour la 5^e secondaire, ces documents seront acheminés à JHL.

20. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Gaétan Brault mentionne le projet de deux stagiaires de police qui est une présentation pour sensibiliser les jeunes au phénomènes de « sextorsion ». Ce projet ne sera pas présenté à l'école l'Envolée. M. Sylvain Messier pose des questions sur le fonctionnement de la présence policière dans l'école. Mme Nicole Hébert quitte à 21h00.

21. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Le personnel de l'école n'a pas d'intervention à faire.

22. VARIA

Monsieur Gaétan Brault remercie les membres du CE pour leur participation et leur présence lors de ce CE.

19CÉ16-17-014

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21h05

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par Mme Annie Besson :

QUE la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry
La présidente

Gaétan Brault
Le directeur